

Le non-marchand va de l'avant !



*Emploi
Pouvoir d'achat
Travail de qualité*

**Venez manifester pour
un nouvel accord social
le 24 novembre 2016, 10h30
Rendez-vous gare du Nord Bruxelles**

En avant, tous : à conditions de travail de qualité, service de qualité !



Dans les secteurs du non-marchand, les accords sociaux sont négociés de manière pluriannuelle. Syndicats, employeurs et gouvernements prennent dans ce cadre des dispositions en matière de conditions de travail et de rémunération. Austérité faisant loi, les derniers accords datent de plusieurs années.

Il est dès lors grand temps de négocier de nouveaux accords ! Des cahiers de revendications ont déjà été déposés auprès des différents gouvernements depuis plusieurs mois. Aucune ouverture à ce jour. Rappelons nos revendications à ces gouvernements.

C'est ce que nous ferons le 24 novembre. Rendez-vous à 10h30 à la gare du Nord à Bruxelles. Faites-vous entendre par les Gouvernements.

Nos revendications :

*Plus
d'emplois*



Les défis à relever dans le non marchand sont de plus en plus nombreux. Les situations à gérer sont de plus en plus complexes et engendrent une charge de travail de plus en plus lourde.

La stabilisation (contrats CDI) et la création d'emplois doivent aider à faire face à ces situations. Et pourquoi pas oser la réduction du temps de travail avec embauche compensatoire, sans perte de rémunération.

*Plus de
pouvoir
d'achat*



Le pouvoir d'achat est le moteur de notre économie. Mais les salaires dans le non-marchand sont bas et les travailleurs ont en outre dû subir un saut d'index.

Nous voulons une augmentation des salaires bruts, le remboursement à 100% des frais de transport, un 13^e mois, etc.

*Pour
un travail
& une vie
de qualité*



Le Gouvernement fédéral relève l'âge de la pension et supprime pratiquement la prépension. Les possibilités de crédit-temps sont de plus en plus restreintes. La flexibilité n'a plus de limite.

Stabiliser les horaires, garantir une plus longue période de vacances, soulager la fin de carrière, renforcer l'encadrement, lutter contre le temps partiel involontaire etc, autant de mesures à prendre pour permettre un travail de qualité et trouver un juste équilibre entre vie professionnelle et vie privée.